



Aide à la prédication

Dimanche 16 juin
2 Corinthiens 13, 1-13

Bettina Schaller
Strasbourg

J'ai débordé très largement des tout derniers versets indiqués pour ce dimanche qui sont articulés à ce qui précède ; ce qui précède leur donne un éclairage à distance d'encouragements abstraits.

C'est la toute fin de la deuxième lettre que Paul adresse aux Corinthiens. Quelle que soit la théorie quant au corpus des lettres réellement adressées à cette communauté (deux lettres auraient-elles disparu – cf. 1 Co 5, 9-13 et 2 Co 2, 3, 7, 8 – qui élèveraient le nombre des lettres à 4 ?), ces lignes apparaissent comme des lignes de clôture de la correspondance de Paul avec les Corinthiens. Il ne sait pas s'il reviendra (verset 3) et c'est un peu comme s'il jetait ses dernières forces dans une exhortation qui touche à l'essentiel pour lui : que le Christ vive en chacun. Le Christ vit en lui et parle par lui – c'est ainsi que Paul exprimer le retournement de sa vie et appelle les autres à se laisser habiter par le Christ.

Les propos de Paul sont certes passionnés et le discours musclé. La manière de Paul de se positionner face à la communauté témoigne pourtant d'une perspective. La tension (verset 4) entre la « faiblesse » du Christ (qui l'a mené à la croix) et la force de Dieu (qui le fait vivre) conditionne l'exercice de son apostolat. Celui-ci ne se manifeste pas tant par un talent personnel – ce qui est attendu de la part des corinthiens d'un « vrai » apôtre – mais par la puissance d'une parole au cœur même de la faiblesse. Si le tempérament de Paul est vigoureux, il situe son apostolat au niveau d'une confiance en la puissance de Parole de Dieu. Quoique fort en gueule (verset 10), la foi en la puissance de Dieu détermine son rapport aux autres.

Cette foi en la puissance de Dieu trouve son origine, dans la lettre, dans son expérience personnelle de la puissance de Dieu alors qu'il était faible (2 Co 12, 7-10), en écho avec l'événement de la mort et de la résurrection du Christ. Il ne s'agit donc pas d'un raisonnement abstrait, mais de l'épreuve même de la puissance de Dieu dans sa vie – au sens d'une puissance éprouvée.

Si bien que l'apôtre renvoie les Corinthiens à cette « épreuve » même (Ἐαυτοὺς πειράζετε εἰ ἔστέ ἐν τῇ πίστει) - à s'examiner eux-mêmes (verset 5ss). Il leur demande de quitter le niveau de l'affrontement personnel pour se situer au niveau de la foi. Au passage, belle démarche de gestion de conflit – passer d'un conflit de personnes à un conflit d'objet ! Là où les Corinthiens attendent de lui une performance, lui attend d'eux qu'ils témoignent d'une foi qui s'ancre dans la faiblesse et laisse place à la puissance de Dieu.

Paul convoque les Corinthiens à leur propre *examen* (ἐαυτοὺς δοκιμάζετε). A leur égard, ce n'est pas la première fois : ainsi en 1 Co 11, 28, au sujet majeur de la participation au repas du Seigneur (Δοκιμαζέτω δὲ ἄνθρωπος ἑαυτόν). Là déjà, l'examen porte sur la dimension de la foi personnelle.

Il demeure une certaine tension, voire une ambiguïté, entre l'examen personnel et l'autorité que l'apôtre pourrait exercer (verset 10). Par ailleurs, l'examen personnel ne vise pas, selon Paul, à remettre en question le cœur de la foi (1 Co 15, 17). Cet appel à l'examen personnel permet de *répondre* de sa foi, de la vivre en *responsabilité* personnelle et de promouvoir la foi au Christ comme une réalité vivante et transformatrice. Paul va jusqu'à « permettre » aux Corinthiens de douter de sa foi d'apôtre (versets 6-8), du moment qu'ils se situent eux, non pas par rapport à lui mais dans la foi au Christ.

On serait tenté de penser, de manière anachronique, au « libre examen ». Paul n'en est pas là, les Réformateurs pas encore tout à fait non plus. Voici quelques lignes du théologien Laurent Gagnebin :

« L'expression de *libre examen* ne se trouve pas sous la plume des Réformateurs au XVI^e siècle. Elle n'apparaît même pas dans les controverses très dures opposant au XVII^e siècle catholiques et protestants (Bossuet, Jurieu, Bayle, etc.). Les protestants ne l'utilisent pas alors pour se définir par rapport au magistère et à l'autorité romaine ; ni les catholiques pour attaquer un subjectivisme rationaliste dans l'exégèse protestante.

Ce qui est défendu par les Réformateurs, c'est l'examen et cela conformément à 1 Th 5,21 : « Examinez tout et gardez ce qui est bon. » Pour les Réformateurs, ce verset signifie que les assertions dogmatiques, pontificales ou conciliaires, doivent être examinées, jugées, éprouvées par la Bible. Mais cette entreprise ne peut se faire que dans l'éclairage du Saint-Esprit.

L'examen n'a pas de rapport évident avec ce que l'on entend par le libre examen. Ce dernier en effet n'est pas pratiqué à la lumière de l'Esprit de Dieu, mais bien à celle de la raison humaine. C'est Rousseau, au XVIII^e siècle, dans ses *Lettres écrites de la montagne* qui va utiliser l'expression de « libre interprétation » pour lire la Bible. Là, l'action du Saint-Esprit devient celle de notre raison. C'est au XIX^e siècle que l'on parle clairement, en matière religieuse et de critique biblique, de libre examen. On trouve par exemple cette expression en 1820 dans l'œuvre du pasteur libéral de Nîmes Samuel Vincent à l'occasion de sa controverse avec Lamennais et son *Essai sur l'indifférence*.

Ce débordement (passer de l'examen au libre examen) est un fait historique. Cela dit, on pourrait montrer que la notion initiale d'examen, avec sa dimension critique et sa

prévention à l'égard des autorités doctrinales, portait déjà en germe celle de libre examen. Si Luther et Calvin ont été des Réformateurs, ils ne furent pas exactement protestants au sens où nous l'entendons aujourd'hui après avoir vécu le Siècle des Lumières » (<https://www.evangelie-et-liberte.net/2017/05/libre-examen/>).

Et quant à un certain « protestantisme » (théologien Bernard Reymond) :

« Le protestantisme, c'est la Réforme, mais ce sont aussi

- les assouplissements du piétisme, la volonté du Siècle des Lumières de ne pas laisser l'intelligence au repos quand des révisions doctrinales s'imposent;
- le souci d'assurer à la foi, mais aussi à l'incrédulité, les espaces de liberté civile et personnelle dont elles ont besoin pour être;
- la volonté d'appliquer les règles du libre examen à tous les aspects de la vie spirituelle, documents de la révélation compris;
- la mise en question sans cesse reprise des formes de christianisme qui, par immobilisme ou conformisme social, trahissent les exigences évangéliques;
- un refus constant de ne confondre jamais la cause d'une Eglise donnée avec la volonté même de Dieu;
- une protestation toujours renouvelée contre toute divinisation ou absolutisation de ce qui est humain, fini, transitoire, pour ne laisser de gloire qu'à Dieu seul.

De retour parmi nous, Calvin serait certainement surpris des formes que le christianisme a prises dans les Eglises qui se réclament de son héritage. » (https://prolib.net/pierre_bailleux/enfer/210.014.calvin.reymond.htm)

L'apôtre termine sa lettre par des encouragements à la paix communautaire, des salutations qui construisent le lien spirituel entre les croyants, par une bénédiction trinitaire en cours dans nos liturgies qui rappellent au nom de quoi la communauté croyante est réunie. Eu égard à ce qui précède, ces derniers mots ne sont pas sirupeux, mais témoignent, sur fond de conflit, d'une espérance profonde. L'appel à l'examen personnel a le double avantage non seulement de prémunir le croyant de vivre sa foi par procuration (au travers de quelqu'un d'autre, fut-il exemplaire), mais aussi d'interdire de juger de la foi des autres. En ces temps de ruptures de communion entre Eglises, il est bon de lire que seule la foi, la grâce, sont facteurs de communion, non pas des différends seconds.